

L'envolée des très hauts salaires

7 septembre 2022



À eux seuls, les 10 % les mieux payés perçoivent 31,3 % de la masse des salaires versée dans le secteur privé en 2018 selon l'Insee. Après une diminution continue au fil des années 1970, la part des hauts salaires a connu son niveau le plus bas, à 30 %, au milieu des années 1980. Cette période a marqué un tournant. L'indicateur est ensuite remonté à 31 % en 1987 et oscille autour de ce niveau depuis 30 ans.

Une partie de l'embellie pour les 10 % les plus riches s'est concentrée sur les très hauts salaires du centième, voire du millième le mieux payé. En 1998, le 1 % le mieux rémunéré touchait 7 % de l'ensemble du gâteau des salaires en France. Vingt ans plus tard, en 2018, il en perçoit 8,1 %. Un retour à la situation de 1970. Quant au 0,1 % le mieux payé (le millième du haut de l'échelle des salaires), sa part est passée de 1,6 % en 1998 à 2,3 % en 2018. La donnée la plus récente correspond à un niveau record jamais enregistré sur la période de 50 ans pour laquelle nous disposons de données.

Lecture : les 10 % les mieux payés reçoivent 31,3 % de l'ensemble des salaires du privé en 2018.
Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Lecture : les salariés qui appartiennent au 1 % le mieux payé reçoivent 8,1 % de l'ensemble des salaires du privé en 2018.

Source : Insee – © Observatoire des inégalités

GRAPHIQUE

DONNÉES

Photo / CC Krakenimages

-
- Emplacement :
[Accueil](#) > [Revenus, patrimoine, pauvreté](#) >
 - Adresse de cet article : <https://www.inegalites.fr/L-envolee-des-hauts-salaires>